

## Pourquoi les coureurs africains sont-ils plus performants ?



(1) Depuis le milieu des années 1980, les athlètes issus d’Afrique du Nord et d’Afrique de l’Est dominent la course. Posséderaient-ils un talent inné ? Leurs régions situées en altitude auraient-elles fait naître des compétences particulières ? Ou est-ce le nomadisme de certaines tribus qui aurait développé l’aptitude à la course ?

(2) Le sociologue Manuel Schotté 40 ces différentes croyances. Il propose une explication sociohistorique en s’appuyant sur l’exemple du Maroc. La spécialisation des jeunes Marocains en course à pied débute pendant le protectorat français. « Elle découle d’une stigmatisation première : c’est parce que l’accès à la plupart des autres pratiques sportives lui était fermé qu’une partie de la population colonisée se reporte sur la course et y connaît des succès », souligne M. Schotté. La croyance selon laquelle les Marocains seraient doués pour la course à pied se développe et se prolonge après la décolonisation. Elle génère une politique nationale de détection et de formation de coureurs à pied à compter des années 1980. Les athlètes marocains, comme les Kenyans et les Éthiopiens, tous issus de milieux populaires, voient dans ce sport un facteur d’ascension sociale.

(3) Parallèlement, à partir des années 1980, nombre de coureurs européens désertent le marché athlétique international en raison de l’émergence d’une forme de professionnalisme basée sur « une absence de salariat, des rémunérations à la prime et une distribution inégalitaire des gains ». Ils laissent la place aux athlètes issus d’Afrique de l’Est et d’Afrique du Nord, à même d’accepter cette précarité. M. Schotté note que depuis 2005, le Maroc produit moins d’athlètes de haut rang, puisque le modèle de formation est devenu « moins efficace ».

*d’après Sciences Humaines, août-septembre 2015*

## Tekst 10 Pourquoi les coureurs africains sont-ils plus performants ?

---

- 1p 40 Choisissez le(s) mot(s) qui manque(nt) au 2ème alinéa.
- A adhère à
  - B éclaire
  - C réfute
  - D résume
- 1p 41 Qu'est-ce qui est vrai d'après le 2ème alinéa ?
- A À l'époque du protectorat français, il s'avérait que les jeunes Marocains étaient plus aptes à la course à pied qu'à d'autres sports.
  - B À partir des années 1980, les Marocains ont réussi à dépasser les performances sportives de leurs concurrents kenyans et éthiopiens.
  - C Après la décolonisation, les Marocains, ainsi que les Kenyans et les Ethiopiens, considéraient la course à pied comme un moyen de monter l'échelle sociale.
- 1p 42 Laquelle ou lesquelles des constatations suivantes correspond(ent) au dernier alinéa ?
- 1 Vu que les athlètes européens n'étaient pas satisfaits de l'argent reçu pour leurs performances sportives, l'athlétisme international est devenu de plus en plus l'affaire des athlètes africains.
  - 2 M. Schotté plaide en faveur de plus de professionnalisme dans la formation des athlètes au Maroc.
- A la première
  - B la deuxième
  - C les deux
  - D aucune des deux

---

### Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.